

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2022

Les membres de l'association Hexagramme Issoudun se sont réunis en assemblée générale le mercredi 15 juin 2022 à 18h45 en la salle du 2^e étage Bâtiment C de la Maison des Associations.

Adhérents présents : Baquet Claude, Beaufrère Nathalie, Besson Daniel, Chantereau Frédéric, Mabed Adèle, Spanneut Aurélie, Thiebaut Guillaume, Yanak Aline.

Sophie Laubry, trésorière, absente est excusée.

Sont également présents : Ganteille Valérie (enseignante de qi gong et tai-chi-chuan), et ses assistants pour le cours de tai-chi-chuan, Ganteille Danielle et Guignard Laurent.

Sont absents : Alapetite Daniel, Berthelot Nathalie, Blazy Aurélie, Debelleix Véronique, Delestre Isabelle, Gillot Doriane, Guyard Anne, Kaj Laura, Lacot-Brigaud Maryline, Le Bihan Magali, Meunier Edith, Meunier Jonathan, Picard Yannick, Pollux Claudette, Robin Jean-Marc, Sieber Nicole, Vadius Francine et Veigneau Lucienne.

Il y a 8 présents et 6 représentés sur 27 adhérents.

Le pourcentage des adhérents présents et représentés est de 51.8%. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée générale est présidée par Frédéric Chantereau, président, assisté de Nathalie Beaufrère, secrétaire.

Le président ouvre la séance à 18h45.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau : Frédéric CHANTEREAU (Président), Nathalie BEAUFRERE (secrétaire), Sophie LAUBRY (trésorière)
- Questions diverses

Lecture est faite des différents rapports pour les années 2019-2020 et 2020-2021 (les 2 années ont été regroupées étant donné que les assemblées générales n'ont pu avoir lieu en raison de l'épidémie de COVID) :

- rapport moral par la secrétaire Nathalie Beaufrère (cf en annexe),
- rapport financier par le Président Frédéric Chantereau en l'absence de la trésorière, Sophie Laubry (cf en annexe).

Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Le président rappelle que le tai-chi-chuan existe à Issoudun depuis 1991 et que l'association Hexagramme a été créée en 1994. Il en est président depuis sa création mais souhaite maintenant passer la main. Sophie Laubry ne souhaite pas non plus poursuivre son activité de trésorière ; Nathalie Beaufrère est prête à céder sa place de secrétaire si quelqu'un veut prendre la suite.

Deux personnes se proposent pour être respectivement président et secrétaire : Claude Baquet et Aurélie Spanneut. Comme personne ne se propose pour prendre le poste de trésorier, Frédéric Chantereau accepte de prendre cette fonction.

On procède donc aux élections des membres du bureau.

Résultats des votes : chacun obtient 14 voix sur 14 votants.

Ils sont donc tous les 3 élus à l'unanimité comme membres du bureau.

En cours d'année, le lieu où se déroule les cours a changé suite à une demande de Valérie Ganteille. Ils ont maintenant lieu dans une salle au 2^e étage du bâtiment C de la Maison des Associations, située rue du 4 Août. Tout le monde souhaiterait que les cours continuent dans cette salle l'an prochain. A priori, cela ne devrait pas poser de problème. Il faudra simplement redemander une boîte aux lettres à la mairie pour le courrier adressé à l'association. Adèle Mabed demande s'il est possible de faire des cours dehors. Valérie Ganteille lui répond que pour le tai-chi-chuan, c'est possible mais que pour le qi-gong, c'est plus difficile.

Puis le président souligne que le forum des associations qui a eu lieu en septembre 2021 a amené 16 nouveaux adhérents soit aux cours de tai-chi-chuan, soit aux cours de qi-gong ou aux deux. Cependant, beaucoup d'adhérents semblent avoir abandonné en cours d'année. Valérie Ganteille explique cela en partie par le fait que quelques-uns étaient envoyés par leur médecin et s'imaginaient peut-être que les bénéfices seraient plus rapides.

Frédéric Chantereau fait remarquer que le forum ayant lieu tous les 2 ans, il n'y en aura pas en 2022. Donc, il faudra faire de la publicité pour attirer de nouveaux adhérents. Valérie Ganteille a prévu de faire faire 2000 marque-pages publicitaires qui seront à distribuer dans les commerces, écoles, etc. pour faire connaître notre association et les cours proposés. Il y aura aussi la possibilité de faire paraître un article dans le Journal du Pays d'Issoudun ainsi que dans la Nouvelle République. Il faudra insister sur le qi-gong qui est nouveau à Issoudun.

Adèle Mabed part à 19h36.

Aline Yanak part à 19h40.

La séance est levée à 19h45.

De cette assemblée générale, le présent procès verbal a été établi par la secrétaire.

La secrétaire,
N. Beaufrère

Le président,
F. Chantereau